

Granotes

Été 2009

Suivez le guide

Pages 7-8-9



Circulation

Route nationale : l'expérience lancée

.....Page 3

Travaux

Le tour d'horizon des chantiers au village et à la plage.....Pages 4-5

Education

Lycée : l'appel du 18 juin
.....Page 6

Tourisme

Toutes les balades de l'été
Les informations pratiques pour vos vacances
.....Pages 7-8-9

Vie municipale

Au fil des dossiers du conseil
Le passeport biométrique arrive
.....Pages 10-11

Animations

Demandez le programme de l'été
Un été très sportif
.....Pages 12-13

Zooms

Retours sur l'actualité
.....Pages 14-15

Agenda

Concert d'Abba Mania et festival de flamenco
.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication
Crédits photographiques

Service Communication
Philippe Mahé

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).
Papier certifié PEFC,
issu de forêts gérées durablement.



Éditorial



De l'intérêt général...

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille
Conseiller général

La mise en sens unique de la route nationale et le nouveau plan de circulation du centre ville qui l'accompagne alimentent le débat local. C'est normal.

La réunion publique qui s'est tenue salle Buisson a démontré que certains, avant même que l'expérience ne soit lancée, avaient un avis particulièrement tranché sur la question.

Pour ma part, je préfère prendre le temps de l'analyse et de la réflexion, connaître tous les tenants et les aboutissants avant de me prononcer d'une manière aussi définitive, voire péremptoire.

Bien sûr, il est possible que des riverains ou des commerçants connaissent des désagréments. A l'heure du bilan, nous en tiendrons compte.

Gérer une ville, c'est être à la recherche permanente de l'intérêt général.

Et celui-ci n'est pas la somme d'intérêts particuliers défendus par les uns et les autres. L'équipe municipale est à l'écoute mais, en dernier ressort, elle tranche. C'est pour cela qu'une large majorité d'entre vous nous a fait confiance l'an dernier : pour prendre des décisions.

Je rappelle au passage que la mise en sens unique de la route nationale figurait en toutes lettres dans notre programme municipal de 2008...

Le collectif pour le lycée Emile Combes a réussi une belle mobilisation en appelant à passer un bac symbolique le 18 juin. Depuis 2004, ce projet de construction d'un lycée à Argelès-sur-Mer est toujours au point mort.

Donné à la Région par la commune, ce terrain de 7 hectares à Taxo d'Avall est constructible. Depuis 2004, la Région a manifesté à maintes reprises sa volonté de construire un établissement comprenant des sections d'enseignement général et professionnel, axées sur le milieu économique local.

Là où le bât blesse, c'est que les différents recteurs d'académie refusent toujours de doter cet établissement de professeurs et de personnels. On mesure donc là, sur nos enfants et nos petits-enfants, les conséquences de la politique de suppression de postes menée dans l'Education Nationale.

Des adolescents de la Côte Vermeille continueront donc à se lever à l'aube pour prendre le bus à 6h30 afin de rallier leur lycée de Céret ou de Perpignan. Certains ne rentreront dans leur commune qu'après 19h15 et une journée bien trop remplie...

Jusqu'à quand cette situation intolérable, qui méprise l'avenir de nos enfants, qui est un obstacle à leur réussite et qui leur interdit toute activité extra-scolaire, perdurera-t-elle ?

Qu'un collectif de syndicats de parents d'élèves et de citoyens se soit mobilisé et soit déterminé à maintenir la pression vient aujourd'hui apporter de l'eau au moulin de tous ceux qui considèrent que cet établissement relève de l'intérêt général.

Route nationale : l'expérience lancée

Depuis le 29 juin, la route nationale est en sens unique et un nouveau plan de circulation est entré en vigueur au centre ville. Les enseignements de cette opération provisoire seront tirés à l'automne et une décision définitive sera prise.

Le vieux serpent de mer argelésien de mise en sens unique de la route nationale a vécu. On l'évoquait depuis des décennies sans oser franchir le cap. Un peu comme l'Arlésienne d'Alphonse Daudet, omniprésente, sans que personne ne l'ait jamais vue. Le mythe appartient désormais au passé depuis le 29 juin au matin, après que les services techniques de la ville ont procédé pendant la nuit à l'implantation des plots délimitant la piste cyclable et mis en place la signalétique adéquate.

En ville, le sujet fait débat et passionne. La réunion publique citoyenne sur ce thème a attiré plus de 200 personnes salle Buisson. Chacun a bien sûr sa petite ou grande idée sur le sujet et sur l'opportunité du calendrier. A ce stade, il convient de rappeler deux éléments importants du dossier :

- ce nouveau plan est provisoire. A l'automne, un bilan général de l'opération sera tiré par le comité de pilotage qui réunit élus, services techniques, Union des commerçants, délégués de quartiers, riverains, transporteurs...
- ce nouveau plan de circulation a été lancé volontairement fin juin alors que la saison touristique était commencée. Tenter une telle expérience aux mois de



A proximité du rond-point des Evadés de France, côté gauche de la chaussée, la ville a créé un emplacement spécifique pour les livraisons des commerces du secteur. Il est emprunté par le camion ci-dessus ; la piste cyclable a été orientée au centre de la chaussée.

janvier, février ou mars alors que la population reste stable à 10 000 habitants n'aurait guère été significatif.

Enfin, Pierre Aylagas l'a annoncé lors de la réunion publique : une nouvelle rencontre citoyenne sera organisée à l'automne. Chacun pourra s'y exprimer.

En attendant, le comité de pilotage pour la dynamisation du centre ville continue ses travaux. La prochaine étape verra, à partir du mois d'octobre, la modernisation du parking nord de la gare.

Navette inter-parkings

Un nouveau circuit



En raison de la mise en place du nouveau plan de circulation au centre ville, le circuit accompli par la navette inter-parkings a été modifié. Partant de la place Gambetta, elle emprunte l'avenue de la Libération, l'avenue Molière, la rue des Trabucaires, l'allée Ferdinand Buisson, la route nationale, l'avenue de la gare, la rue Marivaux, la route nationale, l'avenue du 8 mai et le boulevard Herriot.

Ses points d'arrêt permettent de desservir des parkings de proximité où le stationnement est gratuit. Ils sont les suivants : avenue de la Libération (parking public des Balcons d'Azur), avenue de la Libération (parking du stade Gaston Pams), avenue Molière (parking de la salle polyvalente), rond-point de Pujols, rond-point du Porcariu, allée Ferdinand Buisson (parking de l'Hôtel de Ville), gare SNCF (parkings de la gare), boulevard Herriot (parking place Gambetta).

La navette fonctionne tous les jours de 10h à 13h jusqu'au 10 septembre. Sa fréquence de passage est d'environ 20 minutes. Elle est gratuite.

Transports en commun

Deux nouveaux arrêts

L'arrêt de bus des lignes menant à Perpignan et à Céret, jusqu'alors situé route nationale a été déplacé en raison de la création de la piste cyclable.

Il est désormais situé allée Ferdinand Buisson, devant



l'Hôtel de Ville.

Route de Collioure, un nouvel arrêt a été créé devant le Crédit Agricole.

Le tour d'horizon des travaux

Parking sud de la gare

L'aménagement du parking sud de la gare s'est terminé début juillet. Voirie modernisée, signalétique tracée et nouveaux emplacements viennent renforcer l'attractivité de cet espace de stationnement qui propose 101 places près du centre ville.

Les plantations et l'installation de l'éclairage public seront réalisées après la saison touristique. Les travaux d'aménagement du parking nord, à la charge de la ville, débiteront au dernier trimestre.

L'espace urbain y sera requalifié avec la création d'arrêts spécifiques pour les transports en commun et les taxis.



Un emplacement d'arrêt-minute et un îlot central seront créés devant la gare. La voirie et l'éclairage seront modernisés et le réseau de collecte des eaux pluviales créé.



Route de Taxo à la mer

La première tranche d'aménagement entre le rond-point du Luna Park et celui des Paganès est aujourd'hui terminée. Elle comprend, dans le sens plage - Taxo, une piste cyclable bi-directionnelle située sur le côté gauche de la chaussée et un cheminement piéton sur le côté droit. La piste cyclable est séparée de la circulation automobile par un muret.

L'éclairage public a également été changé avec la pose de nouveaux lampadaires.

Après la saison, EDF et France Télécom procéderont à la dépose des poteaux en bois toujours installés.

Stade Gaston Pams

Au coeur du complexe sportif, à côté du court de tennis, la ville a fait entreprendre les travaux de construction d'un club-house pour le club de handball.

Ils seront terminés au dernier trimestre.

Toujours au stade Gaston Pams, la ville est en train de réaliser le creusement d'un forage. Celui-ci sera achevé au cours du mois de juillet.

L'eau pompée servira à arroser toutes les installations sportives du stade.



en ville et à la plage

Piste cyclable route de Collioure

Courant juillet, le muret sécurisant la nouvelle piste cyclable, entre le rond-point de Valmy au nord et l'embranchement conduisant au Racou, au sud sera posé.

Cette piste cyclable, installée sur le côté gauche de la chaussée, est bi-directionnelle dans le sens rond-point de Valmy - le Racou.

Au niveau du rond-point de Valmy, elle a été raccordée avec la piste cyclable conduisant au rond-point de Charlemagne. Pour les deux roues, c'est une sécurité supplémentaire car ils n'ont plus à s'engager sur le rond-point.



Parking du Grau



Afin de faciliter l'accès des véhicules de livraison au centre plage, un nouvel espace de stationnement vient d'être réalisé sur le parking du Grau, juste en face l'agence postale. Il pourra être notamment utilisé par les véhicules arrivant après les heures réservées (6-10h) à la livraison des commerces.

Dans le même temps, une nouvelle sortie du parking du Grau débouchant sur l'avenue éponyme a été créée.

Promenade du bord de mer

Les services techniques de la ville ont réalisé le reprofilage de la promenade du bord de mer, dans le secteur non goudronné compris entre le parking du casino et le camping Roussillonnais.

L'opération a consisté à aplanir et à niveler le sol pour une meilleure circulation des deux-roues et des piétons.



Piste cyclable avenue de la Retirada

La création d'une piste cyclable entre le rond-point de Pujols et la plage nord n'a pu être réalisée avant l'été comme le souhaitait la ville et comme elle l'avait annoncé.

La responsabilité en incombe à France Télécom qui, malgré de multiples relances de la commune depuis plusieurs mois, n'avait toujours pas délégué à la fin du mois de juin une entreprise pour intervenir sur le chantier.

Celle-ci devait enfouir le câble téléphonique dans la gaine prévue à cet effet et enlever les poteaux téléphoniques situés au milieu de la future piste cyclable. Le chantier sera donc poursuivi après l'intervention de France Télécom.

Terrain de pétanque avenue des Pins



A la plage, les services techniques de la ville viennent de procéder à la modernisation du terrain de pétanque situé avenue des pins. Le terrain a été entièrement remodelé avec apport de terre et l'espace réorganisé.

Lycée : l'appel du 18 juin

A l'appel du collectif pour le lycée Emile Combes, plus de 200 personnes ont passé symboliquement l'épreuve de philosophie du bac sur le terrain retenu pour cet établissement, à Taxo d'Avall. La mobilisation repart de plus belle.

L'action du collectif pour le lycée Emile Combes se voulait symbolique et elle l'a été à plusieurs titres. D'abord par le choix de la date du 18 juin qui coïncidait avec celle retenue au niveau national pour le passage de l'épreuve de philosophie du baccalauréat. Ensuite par l'implantation d'une salle de classe en plein air avec tables, chaises, stylos et tableau sur le site du futur lycée à Taxo d'Avall. Enfin, par le choix des sujets de cette épreuve de philosophie. Le premier d'entre eux collant par-



Plus de 200 personnes se sont réunies pour passer symboliquement l'épreuve de philosophie du baccalauréat sur le site du futur lycée, à Taxo.

faitement à l'actualité puisqu'il proposait aux candidats de s'exprimer sur le thème suivant : "Nous avons tous le pouvoir de faire changer les choses. Nous avons tous les choses pour faire changer le pouvoir."

Le troisième sujet s'inscrivait également dans la même logique avec "Le déni de réalité est-il une forme d'autisme ?".

Le déni de réalité en question étant le refus de doter un territoire de plus de 60 000 habitants (population des cantons d'Argelès-sur-Mer, de la Côte Vermeille et d'Elne) d'un lycée d'enseignement général.

Car, à l'heure actuelle, le dossier est encore au point mort. La ville offre toujours à la région Languedoc-Roussillon une terrain de 7 hectares et la région s'est engagée fermement à construire le lycée.

Reste, et c'est là le plus important, à doter cet établissement de professeurs, ce que les différents recteurs d'Académie qui se sont succédé à Montpellier depuis 2004 ont toujours refusé. D'où le redémarrage de la mobilisation et cette action symbolique qui en appelle d'autres. Une action saluée par Pierre Aylagas, entouré de nombreux élus d'Argelès-sur-Mer, des communes du canton et de la Côte Vermeille : "les citoyens prennent la parole et c'est tant

mieux. Ensemble, nous serons plus forts pour obtenir la construction de cet établissement que tout un territoire attend."

Pour le Collectif pour le lycée Emile Combes, ce coup d'essai a été un coup de maître. Regroupant en son sein 3 associations de parents d'élèves - FCPE, PEEP et Autonomes-, des enseignants et des citoyens, il a réussi à mobiliser plus de 200 personnes. Et il entend bien ne pas en rester là.

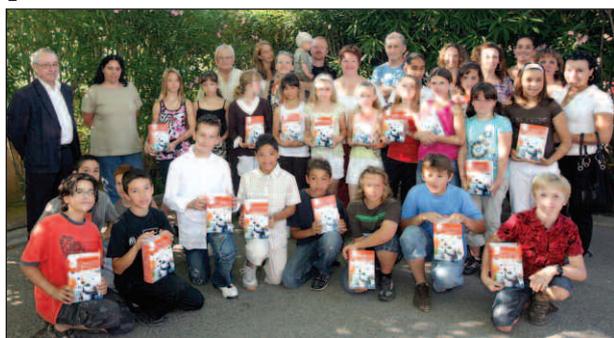
Histoire de maintenir la pression.

Pétition en ligne pour la construction du lycée Emile Combes :

<http://unlycee.free.fr>

Fin d'année scolaire

Des dictionnaires pour les CM2



Le passage du CM2 au collège est toujours un moment important dans une scolarité.

La ville d'Argelès-sur-Mer le célèbre à sa manière en offrant aux enfants qui quittent le CM2 pour la sixième un dictionnaire qui les accompagnera pendant leurs années de collège.

Ce sont 94 écoliers issus des CM2 de Curie-Pasteur, de Molière et de la CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) qui ont reçu cet ouvrage des mains du maire et de Jean Gri, adjoint chargé de l'éducation.

Rentrée scolaire 2009 Les dates

C'est le jeudi 3 septembre que se déroulera la rentrée scolaire 2009 dans les écoles maternelles et primaires de la commune.

La pré-rentrée des enseignants aura lieu le mardi 1^{er} et le mercredi 2 septembre.

Les balades de l'été

Au départ du village et de la plage, plusieurs visites accompagnées permettent de découvrir les différents visages d'Argelès-sur-Mer. Suivez le guide.

Le village médiéval

Découverte du centre ancien, de l'église Notre-Dame-dels-Prats, de son clocher et des remparts.

Durée : 1 h. Départ du centre village. Visites commentées en français, anglais et espagnol.

Tous les jours sur réservation.

Tarif : 4 euros (gratuité pour un enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte). Inscriptions au 04 68 81 42 74.

Le sentier littoral

Découverte du Racou, des criques des Portails et de l'Ouille.

Durée : 2h. Départ à 9h de l'Office municipal de tourisme.

Tous les mercredis jusqu'au 15 septembre.

Tarif : 4 euros (gratuité pour un enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte).

Inscriptions au 04 68 81 15 85.

Histoire du tourisme

Découverte du bois des pins, du patrimoine architectural, évocation de la Retirada, développement du tourisme à la plage.

Au départ d'Argelès 9 randonnées dans les Albères

L'office de tourisme propose un topo-guide qui présente 9 randonnées au départ d'Argelès-sur-Mer.

De différents niveaux, ces balades suivent des sentiers balisés et sont donc praticables en toute sécurité.

Prix : 3 euros.



Durée : 90 mn. Départ à 9h de l'Office municipal de tourisme. Visites commentées en français, anglais et espagnol. Chaque mardi et vendredi jusqu'au 29 septembre.

Tarif : 4 euros (gratuité pour un enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte). Inscriptions au 04 68 81 42 74 et 04 68 81 15 85.

Le Parc de Valmy

Circuit d'interprétation du territoire. Découverte de la flore, des Albères, de l'histoire d'Argelès-sur-Mer.

Durée : 90 mn. Départ à 10h de la maison du parc. Chaque mardi jusqu'au 15 septembre.

Tarif : 4 euros (gratuité pour un enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte). Inscriptions au 04 68 81 42 25.

Réserve naturelle nationale du Mas Larriou

Découverte de la faune et de la flore de ce site classé de 145 ha situé à l'embouchure du Tech. C'est un des derniers massifs dunaires protégés du littoral.

Durée : 2h. Départ à 9h de l'Office municipal de tourisme. Tous les jeudis jusqu'au 17 sep-

tembre.

Tarif : 4 euros (gratuité pour un enfant de moins de 13 ans

accompagné d'un adulte).

Inscriptions au 04 68 81 15 85.

Avec un MP3

Un parcours sonore dans les Albères

Depuis ce printemps, la ville d'Argelès-sur-Mer et le Réseau Culturel Terre Catalane ont mis en place un parcours sonore (avec lecteur MP3) autour du patrimoine ethnologique des Albères. En famille, entre amis, c'est toute l'histoire du massif et de la ville qui se prête à la découverte, grandeur nature.

Le sentier "Ecouter pour voir", ce sont 11 étapes, entre le château de Valmy et la chapelle Saint-Laurent, dans lesquelles des "témoins" (Louis Massot, Bernard Rieu...) et des "voix" (Gérard Jacquet, Estève Valls...) racontent les histoires des Albères, les confidences des anciens et les mots des écrivains.

Une initiative originale - pleine nature -, jusqu'à présent réservée aux sites et monuments historiques (Collioure, Prats-de-Mollo et Arles-sur-Tech), disponible en 5 lan-



gues (français, catalan, espagnol, anglais et allemand) et complètement gratuite !

Départ de l'accueil du parc de Valmy. MP 3 prêté avec présentation d'une pièce d'identité. Durée de la balade : 3h. Prévoir des chaussures de marche et de l'eau.

Toutes les infos pratiques pour

Qualité des eaux de baignade

Office municipal du tourisme

L'Office municipal de tourisme, place de l'Europe à la plage, est ouvert sans interruption tous les jours en juillet et août de 8h30 à 20h.

Du 1^{er} au 13 septembre, l'Office fonctionnera tous les jours de 9h à 19h puis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 du 14 au 30 septembre. Tél : 04 68 81 15 85

Une annexe fonctionne également au village salle Cardone, derrière l'église Notre-Dame-dels-Prats. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 jusqu'au 26 septembre.

Numéros pratiques

Standard mairie :

04 68 95 34 58

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie :

04 68 81 01 07

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h. Fermée les jours fériés.

Encombrants :

04 68 95 34 82

Déchets verts (volume inférieur à 1 m³).

Collecte des encombrants après inscription le premier mardi du mois ; collecte des déchets verts après inscription tous les lundis

Eau et assainissement :

04 68 95 21 95

Maintenance conteneurs :

04 68 81 55 45

SOS cadre de vie :

04 68 95 34 82

Police municipale :

04 68 81 16 31

Office mun. d'animation :

04 68 81 10 15

Pendant la saison touristique, les services de la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) effectuent des prélèvements réguliers des eaux de baignade sur les différentes plages d'Argelès-sur-Mer.

Ces prélèvements ont lieu plage du Mas Larrieu, plage sud, plage du Racou, plage de la Marena, plage centre et calanque de l'Ouille.

Sur chaque plage, 20 analyses sont réalisées pendant l'été. Les



résultats sont affichés en mairie, à l'Office municipal de tourisme et dans les postes de secours.

Ils sont également disponibles sur le site internet de la ville : www.argeles-sur-mer.com.

La plage pour tous

Depuis 2004, Argelès-sur-Mer bénéficie du label Handiplage pour les aménagements apportés au niveau du poste P3, plage nord.

Ce poste de secours a été équipé d'une douche et de WC adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les aménagements réalisés par la ville - création de 3 places de parkings réservées aux handicapés, accès goudronné jusqu'au poste de secours, mise en place d'un tapis facilitant le cheminement jusqu'à l'eau - permettent la baignade des personnes han-



dicapées grâce à l'utilisation d'un Tiralo.

Cet appareil facilitant leur mise à l'eau est manipulé par des sauveteurs qui ont reçu une forma-

tion spécifique.

Une signalétique comportant le logo Handiplage a été installée sur les principaux axes conduisant au poste P3.

Surveillance des plages

Les 6 postes de secours assurant la surveillance de la plage sont ouverts aux horaires suivants jusqu'au 31 août :

- **De 10h30 à 19h30** : poste P4 (plage centre) et P6 (plage du Racou).

- **De 10h30 à 19h** : poste P1 (plage de la Marena), P2 (plage du Tamariguer), P3 (plage des Pins) et P5 (plage sud).

- **du 1^{er} au 13 septembre** : P2, P3, P4 et P6 de 10h30 à 18h.



- **du 14 au 27 septembre** :

P4 et P6 de 10h30 à 18h ; P3 en fonction des conditions météorologiques.

Cendriers de plage

Des cendriers de plage en carton sont à votre disposition dans les postes de secours grâce à un partenariat entre la ville et le SYDE-TOM (Syndicat départemental de traitement des ordures ménagères).

Après usage, les utilisateurs de ces cendriers sont priés de les jeter dans les poubelles installées sur la plage.

la saison

Les marchés de l'été

En juillet et en août, à chaque jour son marché au village, à la plage et au port.

Au village

Rue et place de la République, place Saint-Côme et Saint-Damien, place des Castellans et avenue de la Libération.

Toute l'année, le mercredi et samedi matin de 7h à 13h.

A la plage

Marché des Platanes

Parking des Platanes, avenue des Platanes. Jusqu'au 25 septembre. Le lundi, le mercredi et le vendredi matin de 7h à 13h.

Marché de la Mer

Boulevard de la Mer. En juillet et août. Ouvert tous les jours de 7h30 à 12h30.

Apéritif du Terroir

Esplanade Charles Trénet.



Chaque dimanche jusqu'au 20 septembre, à partir de 17h30. Participation 3 euros.

Marché artisanal

Parking des Platanes, avenue des Platanes. Du 15 juin au 15 septembre. Tous les soirs de 17h à minuit.

Au port

Marché traditionnel

Place du Nouveau Monde. Jusqu'au 24 septembre. Le jeudi de 7h30 à 12h30.

Marché du terroir

Place du Nouveau Monde. Jusqu'au 22 septembre. Le mardi de 7h30 à 12h30.

Marché nocturne

Sur les quais. Le mardi et le vendredi de 17h à minuit. Jusqu'au 28 août.

Apéritif du terroir

Tous les dimanches jusqu'au 20 septembre, à partir de 18h, esplanade Charles Trénet au centre plage, l'Office municipal d'animation propose les apéritifs du terroir.

Contre une participation de 3 euros, les gourmets peuvent acquérir un verre gravé avec le blason de la ville, verre qui leur sert de passeport pour goûter aux vins des producteurs locaux et déguster fromages, charcuterie, olives, huile et autres spécialités proposées par les agriculteurs du terroir argelésien et catalan.



Stationnement des camping-cars

Le stationnement des camping-cars est réglementé pendant la saison touristique.

Jusqu'au 30 septembre, deux parkings sont réservés aux camping-caristes de 9h à 18h :

- Parking du Port, à côté de la digue nord.

Tarif : 2 euros la journée.

- Parking du Tamariguer, boulevard de la Mer, à proximité du camping Roussillonnais. Gratuit.

Des campings proposent également des aires de stationnement spécifiques avec ou sans aires de



service.

Liste disponible à l'Office municipal de tourisme.

Présence des chiens sur la plage

Un arrêté municipal réglemente la présence des chiens sur la plage. Celle-ci leur est interdite dans les zones surveillées pendant l'ouverture des postes de secours.

En dehors des heures de surveillance, c'est-à-dire avant 10h30 et après 19h ou 19h30 lors des mois de juillet et d'août et 18h30 lors du mois de septembre, leur présence est autorisée à condition qu'ils soient tenus en laisse. L'arrêté municipal pris par la ville respecte les préconisations nécessaires à l'obtention du Pavillon bleu.

Bracelets d'identification

Les 6 postes de secours installés sur la plage mettent à la disposition des parents des bracelets d'identification permettant de repérer plus aisément leur enfant s'il venait à s'égarer.

La couleur du bracelet indique le secteur où celui-ci a été délivré et facilite donc les recherches. Ces bracelets d'identification sont gratuits.

Piscine d'été

Jusqu'au 17 août, la piscine municipale est ouverte tous les jours de 9h à 20h et du 18 août au 31 août, tous les jours de 9h à 19h. A partir du 1^{er} septembre et jusqu'à sa fermeture -en fonction des conditions météorologiques, elle accueillera le public le mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Il est possible de s'y restaurer.

Au fil des dossiers du conseil

Au cours des séances de mai et juin, le conseil municipal a examiné les délibérations suivantes.

City stade

Le conseil municipal a approuvé la création d'un city stade à Port Argelès selon le vœu formulé par le conseil municipal enfants. Il sera implanté sur la parcelle (*notre photo*) située en face du rond-point du port, à proximité de la résidence Maëva.

Du même type que celui installé au stade Gaston Pams, il permet la pratique de plusieurs sports (handball, football, basket) dans une structure adaptée. Une demande de subvention de 15 000 euros a été formulée auprès du Centre national de développement du sport. Coût de l'équipement :



59 310 euros HT.

Instruction des permis de construire

Le conseil municipal a accepté le transfert de l'instruction des actes d'urbanisme vers la

Communauté de communes Albères - Côte Vermeille. Ayant dépassé la barre des 10 000 habitants au dernier recensement, la ville ne pouvait plus faire appel au service instructeur de la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture.

Il a donc été créé au niveau communautaire, depuis le 29 janvier, un service instructeur qui assume cette compétence. La ville continuera d'instruire les déclarations préalables non génératrices de SHON (surface hors oeuvre nette) et les certificats d'urbanisme. Enfin, elle gèrera son contentieux administratif et le maire exercera toujours la responsabilité de la police de l'urbanisme. Cette délibération a été approuvée par 24 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Acquisition de terrains

Le conseil municipal a accepté un échange de terrain entre la commune et un particulier.

Les deux parcelles sont situées au lieu-dit Prats Negats, derrière l'école Molière et à proximité des terrains des Conques, et ont la même superficie : 1 287 m². La ville envisage de réaliser ultérieurement des aménagements dans ce secteur.

Eclairage public

Le conseil municipal a approuvé la réalisation d'un diagnostic sur les équipements et les charges de fonctionnement et d'investissement de l'éclairage public. Ce diagnostic est entièrement pris en charge par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Région, le Syndicat départemental d'électricité et la Communauté de communes.

Subventions

Le conseil municipal a formulé des demandes de subventions au FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour les opérations d'aménagements urbains concernant l'aménagement du parking de la gare, l'avenue de la gare et la route nationale. Une convention sera passée entre la ville, la Chambre de commerce et d'industrie et l'Union des commerçants pour définir les modalités de l'opération.

Parking de la gare

Le conseil municipal a approuvé le marché concernant le parking nord de la gare dont les travaux d'aménagement débiteront à l'automne. Montant des travaux : 173 350 euros.

Tribune de l'opposition

Motion pour le lycée

Motion pour le lycée d'Argelès-sur-Mer : d'accord sur le fond mais pas sur la forme. Les conseillers d'opposition se sont abstenus lors du vote de cette motion proposée en question supplémentaire de dernière minute rajoutée à l'ordre du jour du conseil municipal de mars 2009.

En effet, la loi prévoit un délai de 5 jours francs pour que les conseillers puissent pleinement apprécier ce qui leur est proposé de voter.

Il est certain que les élèves du sud du département des P-O, soit une vingtaine de communes dont Argelès, ont besoin d'un lycée ; donc, sur le fond nous sommes d'accord pour la réalisation de cet établissement et si possible sur la commune d'Argelès.

Sur la forme, nous pensons que nous aurions pu être informés de l'ensemble des démarches entreprises par la municipalité sur une question aussi importante qui, dès 1992, était le but de l'association "Dessine-moi un lycée" ; une pétition avait d'ailleurs reçu des milliers de signatures et les élèves du collège d'Argelès-sur-Mer avaient dessiné le lycée.

Dans cette affaire, il y a deux décideurs : le conseil régional pour les infrastructures et le rectorat pour le personnel enseignant. Un dossier pour chaque décideur doit être monté. Ce dossier doit contenir tous les paramètres démontrant que le lycée est indispensable. Nous demandons donc, élus de l'opposition, à Monsieur le Maire communication de ces dossiers pour, le cas échéant, apporter notre pierre à l'édifice.

Le passeport biométrique est arrivé

Argelès-sur-Mer fait partie des 20 communes du département qui peuvent délivrer le nouveau passeport biométrique.

Depuis le 19 juin, le service état civil de la ville d'Argelès-sur-Mer procède à l'enregistrement des dossiers en vue de la délivrance du passeport biométrique.

Ce nouveau passeport comporte un composant électronique contenant deux données biométriques (la photo numérisée et les empreintes digitales) en application du règlement européen du 13 décembre 2004.

Le passeport biométrique constitue une sécurisation essentielle qui garantit le lien entre le titre et la personne qui le détient afin de lutter contre les

usurpations d'identité et contre le terrorisme international.

Argelès-sur-Mer fait partie des 20 villes retenues au niveau départemental qui ont été équipées de stations d'enregistrement de données personnelles (état civil et empreintes digitales). Le bureau municipal a refusé que les photographies soient réalisées en mairie pour ne pas pénaliser l'activité des photographes professionnels de la commune et du canton.

Les personnels du service état civil ont reçu une formation adaptée aux nouvelles procédures qui vont être mises en oeuvre.



La formation en mairie des agents municipaux pour le passeport biométrique.

Coût du passeport (fixé par l'Etat) avec photos fournies par le demandeur :

- Personne majeure : 88 euros ;
- Mineur de 15 ans et plus : 44 euros ;

- Mineur de 15 ans et moins : 19 euros.

Les dossiers peuvent être constitués en mairie du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 14h à 17h.

Patrimoine

Capbreu à l'honneur

L'association Capbreu* vient de recevoir le prix Initiative Région des Sociétaires de la Banque populaire du sud. Ce prix récompense des associations oeuvrant pour la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel et architectural.

Depuis plusieurs années, l'association Capbreu et ses 80 adhérents s'engage fortement pour la rénovation du patrimoine argelésien.

On lui doit notamment le nettoyage des abords de la tour de Pujols et de la chapelle de la Pave, la rénovation du puig de Miraven et la restauration de la funt de San Julia et de celle d'En Caldava.

Ce prix de 2000 euros va permettre à l'association de poursuivre ses actions en



**Le Capbreu est un document de propriété du Moyen-Âge. Celui d'Argelès date de 1292. Il est conservé aux Archives Départementales. Il est constitué d'un série d'actes par lesquels le notaire (Procureur royal) déclare reconnaître au nom de Jacques 1^{er}, Roi de Majorque, un droit de propriété au chef de famille sur certaines terres.*

Ce document, ancêtre du cadastre, donne une idée des noms de lieux et des personnes en usage à cette époque.

faveur du patrimoine local. Il a été remis, lors d'une réception salle Buisson, au président de l'association Jean-Pierre Bisly en pré-

sence du maire et d'élus municipaux dont Jacqueline Payrot, adjointe chargée du patrimoine.

5 septembre

Forum des associations

Les associations argelésiennes feront leur rentrée le 5 septembre à l'occasion du forum qui se tiendra salle polyvalente. Ce sera l'occasion pour le public de découvrir la vitalité du milieu associatif local et les multiples activités qu'il propose. Au cours de cette journée, la salle polyvalente sera baptisée espace Jean Carrère, maire d'Argelès-sur-Mer de 1983 à 2001. C'est au cours de son dernier mandat que la salle polyvalente a été construite.

Collecte des déchets ménagers

Du nouveau pour les tournées

Depuis le lundi 15 juin, la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille a mis en place une nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères. Dans les secteurs d'habitat pavillonnaire du village, le bac marron (déchets ménagers non recyclables) n'est plus collecté qu'une fois par semaine au lieu de deux jusqu'alors. La plage n'est pas concernée par cette mesure. Un numéro vert est à votre disposition : 0 800 33 24 38.

Demandez le programme de l'été

Jusqu'à fin septembre le coeur d'Argelès-sur-Mer va battre au rythme des animations estivales. A la plage, au village, au port, à Valmy, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

L'image d'Argelès-sur-Mer est indissociable des animations qui font, depuis des décennies, la réputation de la commune. En juillet et en août, entre les manifestations proposées par l'Office municipal d'animation (OMA) et celles mises sur pied par les prestataires de loisirs, impossible de ne pas trouver chaussure à son pied.

Deux constantes reviennent chaque année. La première concerne la gratuité des animations proposées par l'OMA. Elle sera respectée en 2009 pour tous les spectacles qu'ils soient pour enfants, pour les seniors



avec les bals rétro, pour tous avec les variétés et culturels avec les sardanes et les coblas. La tradition du grand concert gratuit du 15 août sur l'esplanade du casino est maintenue avec cette année le groupe Abba Mania.

L'autre constante est la variété de l'offre proposée en direction des tout-petits. Argelès-sur-Mer dispose du label national Station Kid. Pour les moins de 12 ans, un Passeport Kid (1ère semaine de juillet et dernière semaine d'août) donne accès en demi-tarif, à différents jeux et sports et à des spectacles gratuits le soir.

24 juillet et 21 août

Le Racou en fête

Les traditionnelles fêtes du Racou prendront cette année une ampleur particulière. Certes, il y aura toujours pour celle de juillet la traditionnelle course de natation en matinée. Elle partira du poste P3 pour les adultes et du poste P5 pour les enfants*. En soirée, les restaurateurs sortiront tables, tréteaux et chaises pour investir la chaussée au son des animations musicales.

La nouveauté de cet été 2009 consiste à créer l'événement sur la journée. Au programme donc, un marché de producteurs en matinée dans un Racou réservé aux piétons puis l'organisation



des animations de la plage sportive et, en fin d'après-midi, un concours de pétanque.

De quoi être fin prêt pour la soirée où la place des Granotes accueillera des jeux géants en bois.

**Inscriptions prises auprès des postes de secours*

Les rendez-vous réguliers

Du lundi au vendredi : Plage sportive (lire ci-dessus).

Tous les lundis : cours de sardanes et bal rétro au village ; bals disco ou bal rétro à la plage.

Tous les mercredis : les mercredis de Port Argelès. Animations musicales et, suivant les dates, feux d'artifice.

Tous les jeudis : soirée réservée aux enfants.

Tous les vendredis : sardanes au village.

Tous les dimanches : journée d'accueil avec apéritif de terroir esplanade Charles Trénet à 18h et jeux géants en bois à Port-Argelès de 20h à minuit.

Feux d'artifice

Suivez le top-départ

Il est arrivé certaines années que des feux d'artifice soient annulés en dernier moment en raison des conditions météorologiques, notamment par forte Tramontane. Difficile dans ces cas-là d'informer le public présent sur la plage, soit parfois plusieurs milliers de personnes, de cette annulation de dernière minute.

Pour que l'information circule, il a été décidé de précéder l'exécution des feux d'artifice prévus cet été par le lancement d'une fusée. De couleur verte, elle indiquera que le feu d'artifice est maintenu. De couleur rouge, elle indiquera son annulation. Les feux d'artifice prévus cet été auront lieu le 13 juillet à la plage, le 14 juillet au village et les 22 juillet, 5 et 19 août au port.

Comment s'informer ?

Sur internet, sur le site de la ville www.argeles-sur-mer.com. Mis à jour régulièrement, le site présente de manière très large toutes les animations de l'été.

Par les brochures de l'Office municipal d'animation. Elles sont disponibles dans ses locaux, place de l'Europe et distribuées lors des apéritifs du terroir le dimanche.

En juillet et en août, l'Office réalise 3 affiches par mois qui récapitulent les principaux événements. Elles sont affichées chez les commerçants.

Un été très sportif

Du lundi au vendredi jusqu'à fin août, l'opération Plage sportive propose de multiples activités grâce à des tournois sportifs ou des séances de gymnastique. Histoire de parfaire sa forme pendant les vacances.

Quatre mille trois cent quarante cinq. Elles ont été 4 345 personnes, jeunes ou moins jeunes, à participer l'été dernier à l'opération Plage sportive en juillet et août. Une majorité de jeunes bien sûr mais aussi des adultes désireux d'entretenir leur forme physique. Concrètement, ce sont 44 tournois (beachrugby, beachfootball, sandball et beachvolley) qui ont été organisés l'été dernier ainsi que 17 séances de footing et 9 de gymnastique. Des jeux d'enfants ont été proposés aux 8 - 12 ans. Les 2 éducateurs sportifs en

charge de l'animation ont également mis sur pied des tournois réservés aux 10-15 ans et ont même créé un blog* permettant à tous les participants de consulter les informations pratiques et les photos des tournois. L'opération Plage sportive est relancée en 2009 jusqu'au 31 août. Rendez-vous du lundi au vendredi au poste central (P 4). A partir de 9h le matin ; de 14h à 19h l'après midi. Les amateurs de rugby noteront aussi sur leur agenda les dates des 15 et 16 juillet où le Beachrugby Tour de la Fédération Française fera étape sur la plage centrale.



Le vendredi 24 juillet, ce sera le Fun Kite-Surf Tour avec des surfeurs professionnels qui fera escale à Argelès.
*plagesportive07.skyblog.com

Festival

Flamenco en juillet à Valmy

Le festival flamenco se déroulera pendant 3 jours au parc de Valmy les 29, 30 et 31 Juillet. Le festival, qui a accueilli les plus prestigieux artistes flamenco - Paco de Lucia, Tomatito, Vicente Amigo, Israel Galvan, Farruco, Duquende, Chispa Negra - prône l'ouverture au métissage et à la fusion du flamenco avec d'autres styles musicaux, notamment lors de la soirée du 30 juillet.

Mercredi 29 Juillet : Mara Martinez

Jeune prodige du flamenco, Mara Martinez, récompensée par de nombreux prix en Espagne pour la virtuosité de sa danse et son interprétation particulièrement profonde du flamenco, présente son nouveau spectacle "Kon Takon" avec 12 artistes de Séville sur scène.

Jeudi 30 Juillet : José Fernandez

Ce jeune chanteur est devenu une véritable star grâce à son interprétation fusionnelle du flamenco avec la musique orientale, cubaine ou mexicaine. Pour Argelès, José Fernandez a invité le grand guitariste Diego Cortès, le danseur flamenco Manuel Gutierrez et le percussionniste José Gomez, les 3 piliers du groupe Barcelonais Chispa Negra.



Vendredi 31 juillet : Joaquin Grilo

Danseur soliste d'exception, Joaquin Grilo a longtemps été le chorégraphe du Ballet National d'Espagne. Il fait partie de l'élite qui accompagna le maître Paco de Lucia dans ses tournées.

Leyenda personal est son dernier spectacle. L'essence naturelle du flamenco est préservée, la danse est époustouflante, l'émotion est intense.

19h30 : ouverture du parc. Animations flamenco - bodegas.

21h45 : concert grande scène.

Renseignements : 04 68 81 10 15 et 06 76 67 23 15

Les expositions de l'été

Galerie Marianne

Jusqu'au 8 août : exposition de peintures et de sculptures des **Pritchard's**.

Du 11 août au 10 septembre : exposition de tableaux techniques mixtes de **Henry Pou**.
Thème : "l'Art et les Manières".

Du 11 au 26 septembre : exposition collective "Art brut et singulier".

Promenade du front de mer

Jusqu'au 27 septembre : "Vivants". Exposition de **Yann Arthus-Bertrand** et de l'association **Good Planet**.

Parc de Valmy

Jusqu'à fin septembre : les monolithes-lièges de **Marsiam**.

Salle du Foyer

Jusqu'au 29 juillet : exposition de l'**Association artistique argelésienne**.

Du 30 juillet au 8 août : acryliques sur toiles de **Nathalie Bério**.

Du 9 au 18 août : pastels de **Suzanne Ajax** et aquarelles de **Annie D'Adamo**.

Du 29 août au 7 septembre : huiles sur toiles de **Lu Galler**.

Fête de la musique : ouverture avec l'Harmonie

Au village, au port et à la plage, Argelès-sur-Mer a dignement célébré la fête de la musique par de multiples animations musicales, complétées par celles proposées par les cafés et restaurants.

Le coup d'envoi de cette journée avait été donné... en fanfare le dimanche matin, place Saint-Côme et Saint-Damien par un concert de l'Harmonie de l'école de musique. Tous les musiciens méritent un coup de chapeau pour leur prestation malgré une tramontane soufflant en violentes rafales.

Les mêmes éloges sont à adresser au Cantaires pour leur aubade réalisée avenue de la Libération.



Concertation pour la route nationale



Avant la mise en sens unique de la route nationale le 29 juin (lire page 3), la ville avait invité les Argelésiens à participer à une réunion publique d'information et de concertation sur ce projet.

Devant une salle Ferdinand Buisson bien remplie, Pierre Aylagas, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux et des services techniques a présenté, cartes à l'appui, le nouveau plan de circulation qui allait entrer en vigueur.

Le débat qui a suivi a permis à chacun d'exposer son point de vue, notamment sur des demandes d'intérêt particulier pour lesquelles la ville s'est engagée à apporter des réponses techniques.

Bienvenue dans la

Le décret du 9 février 2007 institue une cérémonie de citoyenneté pour la remise de la carte électorale aux jeunes électeurs. Les maires doivent désormais organiser une cérémonie pour leur remettre de manière solennelle ce document. Y sont conviés tous les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans depuis le 1^{er} mars de l'année précédente.

Ce nouveau rite républicain a été respecté en mairie où Pierre Aylagas, entouré d'adjoints et de conseillers municipaux, a accueilli une trentaine de jeunes argelésiens qui ont reçu leur carte électorale.

L'occasion pour le maire de les encourager à exercer leur droit de vote : *"Chaque vote a son importance. Un seul peut faire basculer une élection. Votez pour donner de la force à la démocratie. Votez pour la*



Liberté."

Ensuite, chaque jeune électeur a reçu un Livret du citoyen, présentant les principes fonda-

Devoir de mémoire pour les enfants

La cérémonie du 8 mai a été marquée cette année par la présence de véhicules militaire d'époque (*Granotes 87*). Elle est aussi l'occasion d'associer, chaque année, les enfants des écoles primaires à cette journée du souvenir.

En compagnie des associations d'anciens combattants et des élus, ils fleurissent le carré militaire et le monument aux morts. Pour les remercier de cet engagement en faveur du devoir de mémoire, les associations d'anciens combattants leur ont délivré un diplôme lors d'une cérémonie qui s'est déroulée salle Buisson, en présence du maire et d'élus municipaux



citoyenneté



mentaux de la République ainsi que les droits et devoirs que confère la majorité. La plaquette présente également des

extraits de grands textes exprimant les valeurs de la France notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Réunion de secteurs à la plage



Les trois réunions de secteurs organisées à la plage début juin ont connu un succès d'affluence puisque la salle de réunion du premier étage de l'Office municipal de tourisme affichait complet.

Elles ont permis un dialogue direct entre les citoyens, les élus, l'administration et la police municipale. Au chapitre des remarques les plus souvent évoquées, les déjections canines, la vitesse excessive, la présence de chiens sur la plage et les petites incivilités qui viennent perturber le quotidien. Des griefs qui pourraient être facilement résolus par un véritable comportement citoyen.

Les prochaines réunions de secteurs, au nombre de quatre, auront lieu au village à l'automne.

Argelès-sur-Mer - Hürth : à l'heure du jumelage



Entre Argelès-sur-Mer et Hürth, ville de République Fédérale Allemande, le jumelage dure depuis plus de 20 ans. Au fil des années, des relations solides se sont tissées entre les deux communes et les échanges réguliers continuent de les entretenir. Les vacances de printemps ont été l'occasion pour un groupe d'une cinquantaine de jeunes allemands de venir découvrir Argelès-sur-Mer et les Pyrénées-Orientales.

Ce séjour culturel et linguistique s'est achevé par une réception à l'Hôtel de Ville pour la délégation allemande accueillie par les élus municipaux dont Gaby Demonte, présidente du comité de jumelage.

Les nouveaux Français reçus en mairie

Conformément à la loi de juillet 2006, les cérémonies de naturalisation sont organisées soit dans les préfetures, soit dans les mairies où résident les nouveaux français.

En 2008, neuf personnes résidant à Argelès-sur-Mer étaient concernées par cette acquisition de nationalité.

C'est donc à l'Hôtel de ville, en présence d'élus municipaux, que Rachida Bahssi, Miloud Berkani, son épouse Dehbia et leurs enfants ont reçu leur décret de naturalisation délivré par l'Etat.



VII^e Festival Flamenco
d'Argelès sur Mer

Parc de Valmy

29 Juillet 2009

Compañia **MARA MARTINEZ**
"Kon Takon" - 12 artistes de Seville sur scène

30 Juillet 2009

JOSÉ FERNANDEZ
"Fusion Flamenca" avec Diego Cortès et Manuel Gutierrez

31 Juillet 2009

Compañia **JOAQUIN GRILO**
Nouveau spectacle "Leyenda personal"

Tous les jours à partir de 19h30 :

- Bodegas
- Animations flamenco

21h45 Spectacles grande scène

Renseignements : 04 68 81 10 15 / 06 76 67 23 15



MAMMA MIA

THE
MAMMA
MIA
TOUR

Concert
évènement
gratuit

Samedi 15 Août . Esplanade du Casino (Argelès-Plage) à 21h30